

Graf infos



Le magazine bimestriel d'informations et d'analyses sur le foncier au Burkina Faso

Janv-Fev
2014

35

DOSSIER

PASTORALISME

Pistes salvatrices

INTERVIEW

Edith Vokouma

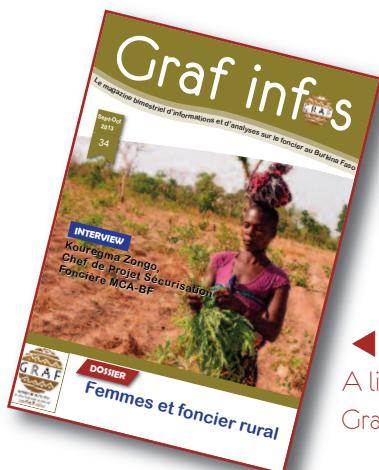
Une source d'encouragement



Le magazine trimestriel
d'informations et
d'analyses sur le foncier
au Burkina Faso

Sommaire

- | | |
|----|---|
| 3 | Dossier
<i>Pistes salvatrices</i> |
| 9 | ■ Point de vue
Intégrer agriculture et élevage |
| 10 | ■ Portrait
Tous d'accord pour la piste ! |
| 11 | ■ Interview
Une source d'encouragement |
| 13 | ■ Dialogue d'experts
Une garantie de paix sociale |
| 15 | ■ Témoignages |



◀ A lire aussi
Graf Infos n°34 "Femme et Foncier rural"

Editorial

Cheminer ensemble



Le pastoralisme a longtemps souffert et souffre encore aujourd'hui d'une prise en compte insuffisante dans la gestion foncière au Burkina Faso.

Si dans les discours et les décisions politiques rien ne remet en cause son importance pour notre pays, sur le terrain, la dans la vie de tous les jours, l'activité pastorale doit évoluer dans un contexte difficile. Fragmentation des pâturages, avancée de la sécheresse, restrictions en matière de mobilité, accès restreint aux points d'eau, la série est longue.

Dans un tel contexte, tout paraît urgent. Mais pour assurer l'indispensable cohabitation paisible des deux activités inséparables que sont l'agriculture et l'élevage, il convient de réaliser un minimum d'aménagement, notamment la définition et la sécurisation de couloirs de passage.

C'est dans cette optique que le groupe de recherche et d'action sur le foncier, le Graf, s'investit depuis 2008 pour accompagner un groupe de communes dans l'ouest du Burkina pour tracer et sécuriser une piste de transhumance trans-communale. Cette initiative, voulue et portée par les acteurs locaux, est la preuve d'une maturité grandissante des communes qui ont compris la nécessité de cheminer ensemble pour faire face à des problèmes communs

Après plusieurs années de réflexions, de discussions, de négociations, les communes ont obtenu des résultats tangibles à ce jour. Ce numéro de Graf Infos fait le point de la mise en œuvre du projet à travers des analyses et des témoignages.

Bonne lecture à toutes et à tous !

*Pour en savoir davantage,
lisez et faites lire ce bulletin.*

Dr Asseta Diallo,
Présidente du Conseil d'Administration du GRAF

DOSSIER

Appliquer à l'échelle des communes la loi sur le foncier rural au Burkina Faso afin de répondre aux besoins et attentes spécifiques des populations. C'est l'idée qui a conduit le Graf (Groupe de recherche et d'action sur le foncier) à élaborer et à mettre en œuvre un programme de co-expérimentation de la politique et de la loi sur le foncier rural dans l'Ouest du Burkina Faso. L'un des volets majeurs de ce programme concerne le tracé et la sécurisation d'une piste de transhumance trans-communale.

La mobilité est l'une des principales caractéristiques du pastoralisme. Elle permet aux éleveurs de chercher les meilleurs pâturages et d'optimiser la productivité de leurs troupeaux. La mobilité représente également une part essentielle de la stratégie commerciale des pasteurs. Mais c'est également l'une des raisons pour lesquelles certains considèrent à tort le pastoralisme comme une pratique archaïque et sans avenir.

Lire la suite à la page 4

POINT DE VUE ► 9

Intégrer agriculture et élevage

PORTRAIT ► 10

Tous d'accord pour la piste

INTERVIEW ► 11

Une source d'encouragement

DIALOGUE D'EXPERTS ► 13

Une garantie de paix sociale

TEMOIGNAGES ► 15

Pastoralisme

Pistes salvatrices



Lorsque cette mobilité n'est pas assurée à travers la définition de couloirs de passage, d'aires de pâturage et de repos, des accès aux points d'eaux, l'activité pastorale devient source de conflits multiples notamment avec les populations sédentaires. C'est malheureusement le cas dans l'Ouest du Burkina Faso où la fragmentation des pâturages et les restrictions en matière de mobilité du bétail sont souvent à l'origine de conflits multiples entre agriculteurs et éleveurs.

A Solenzo, Luc Coulibaly maire de la ville confie que dans la zone, saison agricole rime avec multiplication des conflits entre agriculteurs et pasteurs. Des conflits qui très souvent sont liés aux dégâts dans les champs causés par des troupeaux à la recherche de pâturage ou simplement d'un passage. Le constat est le même dans les communes environnantes de Balavé, Kouka, Padéma, Bama, etc. « *Vu que la commune de Padéma compte de nombreux éleveurs et que beaucoup de commerçants de bétails traversent la commune pour aller vers les marchés à bétails de Bobo-Dioulasso ou de la Côte d'Ivoire avec leurs troupeaux, il faut créer des couloirs de passage pour les troupeaux.* », soutient Seydou Dao, maire de Padéma.

Toutefois le tout n'est pas de créer des infrastructures, mais de les sécuriser pour assurer leur pérennité. Car il y a un peu plus d'une décennie, une piste de transhumance a été tracée pour drainer les troupeaux transhumant depuis la zone frontalière au Mali jusqu'aux frontières avec la Côte d'Ivoire et le Ghana. Mais au fil des années, cette piste a été obstruée à plusieurs endroits. Cela n'est pas uniquement le fait des agriculteurs, mais aussi de l'Etat et des communes à travers la construction d'école, les lotissements, etc.

De sorte que de cette piste est restée intact seul un tronçon d'environ 26 km

« Personne ne peut vivre sans le pastoralisme »

De façon particulière pour la région du grand ouest l'importance du pastoralisme n'est pas à démontrer. Dans les années passées les gens croyaient que c'était uniquement les peuls qui vivaient du pastoralisme. Au fil des ans on s'est rendu compte que personne ne peut vivre sans le pastoralisme. Un agriculteur aujourd'hui ne peut pas se passer de bœufs de trait. Pour avoir les bœufs de trait, il faut avoir de bons reproducteurs pour être sûr de pouvoir renouveler ses bœufs de trait. Beaucoup cultivent, mais n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins familiaux avec ce qu'ils gagnent. Mais ils s'en sortent grâce à leurs animaux. Pendant la période de soudure, ceux qui n'ont pas d'animaux pour vendre finissent par s'endetter pour acheter des céréales et à la récolte prochaine ils remboursent leurs dettes et ils se retrouvent les mains vides. Mais si tu as quelques têtes d'animaux, que ça soit de gros ou de petits ruminants, quel que soit la situation tu vas t'en sortir.

Si on prend aussi les commerçants de bétails qui sont très nombreux dans la région, ces gens-là dépendant des pasteurs, ceux qui ont de très gros troupeaux. C'est avec eux qu'ils peuvent acheter et aller revendre pour espérer avoir un bénéfice. Donc les pasteurs sont ceux qui alimentent le commerce de bétail que ça soit au niveau régional ou même au-delà de nos frontières.

Malgré l'importance de ce secteur, le pastoralisme n'est pas pris en compte dans la gestion de l'espace. On dirait que les gens ignoraient l'importance du pastoralisme. Mais ces dernières années avec la création du ministère des ressources animales, la situation commence à s'améliorer avec notamment la création d'un certain nombre d'espaces pastoraux et l'accompagnement de différents acteurs dans l'ouverture de couloirs d'accès pour les animaux, la création de marchés à bétails, le recrutement des agents vétérinaires, la mise en place des parcs de vaccination et autres.

à l'intérieur de la commune de Padéma. Si cette commune a réussi l'exploit de préserver la piste de transhumance dans ses limites territoriales, elle n'est pas pour autant épargnée. Les troupeaux de bétail quittant les provinces de la Kossi ou des Banwa pour les provinces plus à l'ouest traversent Padéma de différents endroits. Créant ainsi un désordre aux conséquences multiples. Les conflits entre sédentaires et transhumants deviennent légion. Pire, à la sortie de Padéma, les troupeaux sont souvent immobilisés pendant plusieurs jours, le passage étant complètement bloqué au niveau



Drissa Sidibé

président du Réseau de communication sur le pastoralisme (Recopa/Ouest)

de la commune voisine de Bama. A tous les coups, la commune de Padéma était celle qui subissait le plus.

Prendre le taureau par les cornes !

En 2008, l'union départementale des producteurs de coton (UDPC) de Padéma, membre du réseau foncier rural animé par le Groupe de recherche et d'action sur le foncier (Graf), décide de prendre le problème à bras le corps. L'UDPC sollicite l'accompagnement

technique du Graf. « Nous avons engagé des consultations pour bien cerner le problème avant d'envisager quoi que ce soit. Nous avons échangé avec les responsables des projets antérieurs dans la zone, fait quelques sondages, etc. Cela nous a permis d'organiser en 2011 à Bobo-Dioulasso un premier atelier multi acteurs, qui a réuni une centaine d'acteurs de différents profils concernés de près ou de loin par cette problématique de la transhumance », explique Pierre Aimé Ouédraogo, secrétaire exécutif du Graf. « C'est au cours de ces échanges qu'on s'est rendu compte que le problème ne se limitait pas au département de Padéma, mais se posait à l'échelle des deux régions administratives que sont la Boucle du Mouhoun et les Hauts-Bassins. Il fallait donc mieux circonscrire le problème avant d'envisager toute action sur le terrain. Cela a pris du temps car il a fallu rechercher les gens les mieux à même d'aider à dessiner les contours du problème », précise-t-il.

A cette étape, cinq communes sont identifiées comme étant directement concernées par la problématique. Il s'agit de Solenzo, Kouka, Padéma, Bama et Bobo-Dioulasso. Puis des concertations, est ressortie la nécessité d'intégrer les communes de Balavé, Léna et Satiri afin de résoudre ce

problème de mobilité du bétail d'amont en aval. « Avec les éclairages apportés par la direction générale des espaces et aménagements pastoraux, on s'est rendu compte qu'un seul axe ne résoudrait pas le problème. Parce que traditionnellement, la mobilité du bétail dans la zone comportait deux dimensions. Un axe de transhumance qui est essentiellement un axe commercial, donc un chemin que le bétail suivait depuis la province de la Kossi pour venir au marché à bétail de Bobo-Dioulasso. Et à côté un deuxième parcours qui servait à la transhumance et qui va vers les pays voisins comme la Côte d'Ivoire et le Ghana », explique le secrétaire exécutif du Graf.

Instaurer le dialogue social

Lorsque l'ensemble des communes parties prenantes se sont mises d'accord sur le fait de travailler sur deux axes plutôt qu'un seul, un comité de pilotage a été mis en place comprenant des représentants des huit communes appuyés par des personnes ressources cooptées pour leur connaissance de la problématique. Dans la foulée, le comité de pilotage a défini une feuille de route comprenant quatre points essentiels : négocier, matérialiser, évaluer régulièrement et assurer la durabilité.

La négociation a été le point central des activités sur le terrain. Il s'agissait pour chaque maire d'engager un dialogue social avec les villages de sa commune soit pour réhabiliter l'ancien tracé ou confirmer le parcours traditionnellement emprunter par le bétail ou de parvenir à un nouveau tracé de façon consensuelle. « Cette étape de négociation a été cruciale parce que c'est de là qu'on pouvait véritablement savoir si ça va marcher ou pas. Il fallait convaincre des propriétaires fonciers coutumiers de libérer des terres pour qu'on puisse y faire passer du bétail. Des espaces qui permettent de construire une piste de transhumance conformément aux normes techniques indiquées par le ministère », explique Pierre Aimé Ouédraogo. « Chaque commune avait la latitude de s'organiser avec les personnes qu'elle considère comme étant les mieux indiquées pour aider dans la négociation. Mais nous avons souhaité harmoniser nos démarches pour éviter qu'il y ait de très grandes différences dans les approches », fait comprendre Luc Coulibaly, maire de Solenzo.

Dans chaque commune et pour chaque village ou hameau de culture dans lequel la négociation devait être faite, une équipe d'environ sept ou huit personnes bâtie autour du maire avec des représentants des services techniques (agriculture, élevage, environnement), se déplaçaient sur le terrain pour rencontrer les populations, discuter, tenter de convaincre de l'intérêt de ce processus. Ce ne fut pas facile. « Au départ, il y en avait qui étaient réticents. Mais après plusieurs séances d'explication et de sensibilisation ils ont tous finis par comprendre l'utilité de la piste et ont accepté le principe. Parce que la plupart du temps ces producteurs étaient les premiers à se plaindre des dégâts de champ par les animaux. On leur a fait comprendre qu'avec la piste, les animaux pourront passer sans causer des dégâts dans les champs. C'est



Seydou Dao
Maire de Padéma

La piste de transhumance, ce n'est pas pour l'Etat, c'est pour nous-mêmes. S'il y a des gens qui refusent de dégager l'espace, je pense que c'est parce qu'ils n'ont pas été bien sensibilisés. Si on ne dégage pas cette piste de transhumance un jour la crise va naître. Car quoi qu'il en soit les animaux vont passer et sans la piste ça suppose qu'ils vont traverser des champs et des vergers et cela va occasionner des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Il y a des maires qui ne participent pas aux rencontres bilans à Bobo. Ils envoient leurs adjoints qui apparemment ne rendent pas compte quand ils repartent. Donc le maire lui-même n'est pas informé de l'évolution de la situation. Si le maire lui-même n'est pas motivé, on ne peut rien faire. On peut se faire représenter une fois en passant, mais si c'est tout le temps que tu te fais représenter ce n'est pas normal. Cette piste c'est dans l'intérêt des communes pour préserver la paix. Un maire qui ne prend pas ça à cœur, je pense qu'il ne se préoccupe pas de la préservation de la paix dans sa commune.

 Suite page 6

vraiment ce qui les a convaincus et ils ont signé les procès-verbaux d'accord de cession de terre », confie Aboubacar Traoré, agent technique d'élevage à Kouka.

Au fur et à mesure que les négociations avançaient, les portions de terre dégagées étaient matérialisées à la peinture. Une fois par trimestre le comité de pilotage se réunissait pour évaluer le chemin parcouru. « Il y a eu des moments où le comité de pilotage se réunissait deux fois dans le mois. C'est un groupe d'une quarantaine de personnes pour faire le bilan de l'évolution du processus sur le terrain. Cela a permis de définir la phase 3 qui concerne les levées GPS », laisse entendre le secrétaire exécutif du Graf. Dans un premier temps, l'idée du comité de pilotage était de former dans les communes des personnes pour assurer les levées GPS. Mais au final, ce travail a été confié au service cadastral de la direction régionale des impôts des Hauts-Bassins.

« C'est un choix éclairé voulu par les

Il faut saluer l'appui qu'Oxfam Solidarité a apporté. Tout le projet a été financé par Oxfam et ils ont compris que c'est un processus compliqué, lent, qu'on ne peut pas planifier comme un projet classique. Il y avait des perpétuels réaménagements, parfois on avait l'impression d'avancer, parfois non. C'est cet appui et cette compréhension du partenaire financier qui a permis aux équipes de négociation d'avoir du temps pour faire leur travail avec le sérieux requis. Parce que le tout était de faire en sorte que les espaces qui auront été libérés puissent l'être en connaissance de cause et en toute liberté. Il n'était pas question de mettre la pression sur qui que ce soit pour qu'il libère de l'espace au profit de la piste de transhumance. La flexibilité du partenaire financier est vitale pour un tel projet. S'il y a des acteurs à saluer, il faut saluer les communes, les services techniques les populations qui se sont tous investis dans ce projet, mais avant tout il faut saluer Oxfam qui a financé le projet.



Pierre Aimé
Ouédraogo
Secrétaire exécutif
du Graf

maires qui se sont dit que pour que les levées ne souffrent pas de débat, c'est préférable de négocier le cadastre pour assurer ce travail », dit Pierre Aimé Ouédraogo.

Pari tenu par les communes

Progressivement, comme dans un rêve le tracé des deux pistes se dessinait. Le processus a été suffisamment long, mais les communes ont tenu leur pari avec des résultats probants au bout du compte. Deux pistes de transhumance pastorale. L'une longue de 182 km permet d'assurer désormais la mobilité des troupeaux depuis la frontière avec le Mali vers les grands marchés à bétails en Côte d'Ivoire ou au Ghana. L'autre s'étend sur 145 km et est destinée spécialement au bétail en transhumance vers l'ouest et le sud du pays. « Il faut saluer la persévérance de certains maires qui ont tenu la barque. Ils ont été mis sous pression. Nous leur avons dit nous sommes ensemble, mais c'est vous qui êtes devant en première ligne. C'est votre affaire, pas celle du Graf. Les maires ont su assumer leur responsabilité », confie Pierre Aimé Ouédraogo. A Padéma, le maire Seydou Dao jubile : « Pendant l'hivernage, la piste sert d'aire de pâturage pour les petits ruminants. C'est déjà un premier avantage pour les agriculteurs eux-mêmes qui sont les propriétaires de ces animaux. Le second avantage c'est que les producteurs sont tranquilles et les éleveurs aussi sont tranquilles. Car les risques de dégâts de cultures sont moindres. »

9 Millions : c'est le nombre de bovins que compte le Burkina Faso en 2012

8 Millions : on estime à environ 5 millions de bovins burkinabè présents en Côte d'Ivoire et 3 millions au Ghana

8 communes : initié par une commune au départ, notamment celle de Padéma, le projet de tracé et de sécurisation de la piste de transhumance porte finalement sur 8 communes de deux régions administratives distinctes. Il s'agit de : Balavé, Solenzo, Kouka, Padéma, Bama, Bobo-Dioulasso, Satiri et Léna.

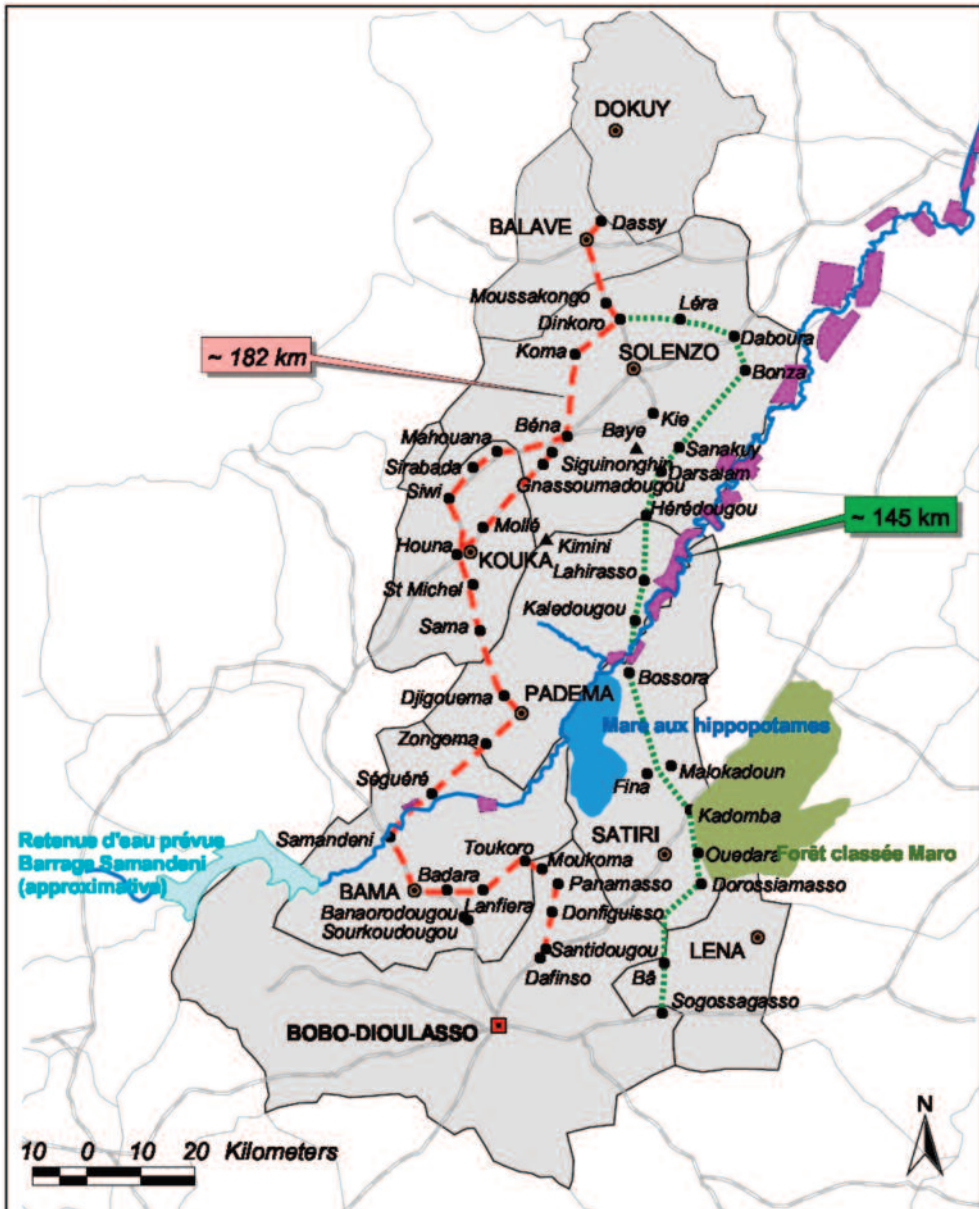
182 et 145 km : Le projet a permis de dégager de façon consensuelle deux parcours, la première longue de 185 km est à vocation commerciale et la seconde distante de 145 km est pratiquée essentiellement par les troupeaux en transhumance vers l'ouest et le sud du Burkina Faso.

Convaincu par la qualité du processus ainsi que les résultats obtenus, le ministère en charge des ressources ani-

males à travers la direction générale des espaces et aménagements pastoraux a décidé de prendre en charge le

balisage de 150 km. « C'est un fait très important, c'est un financement de l'Etat qui vient en complément de l'appui financier d'une ONG notamment Oxfam Solidarité dans le cadre d'un projet porté par des communes accompagnées techniquement par une autre ONG qui est le Graf. C'est assez rare comme fait », se réjouit Pierre Aimé Ouédraogo. Il s'en est suivi un long débat entre les maires pour déterminer l'axe sur lequel poser prioritairement ses balises promises par le ministère. « On a mis pratiquement six mois pour pouvoir trancher ce débat. Au final on a retenu de façon consensuelle qu'il faut poser les balises sur l'axe commercial long de 182 km. Parce que sur cet axe on avait 26 km qui sont déjà balisés à l'intérieur de la commune de Padéma. Les 150 km de balises promis par le ministère permettaient de couvrir pratiquement toute la distance de cet axe. Voilà les motivations de ce choix qui n'a pas du tout été facile », confie le secrétaire exécutif du Graf.

Tracés de piste de transhumance: Tracé consensuel et tracé à confirmer



Légende

- ⊙ Chef-lieu de commune
- ⊠ Chef-lieu de la région HB
- Village traversé par la piste
- ▲ Village "mère"
- Route
- ⋯ Tracé à confirmer de la piste de transhumance
- - - Tracé consensuel de piste de transhumance
- - - Autre tronçon de piste proposé par la commune de Solenzo
- ▭ Commune concernée par les pistes de transhumance
- Fleuve Mouhoun
- Aménagements PDIS prévus

© GRAF April 2012

Des difficultés demeurent

Toutefois ces bons résultats ne doivent pas occulter les difficultés qui demeurent à certains endroits, notamment dans la commune de Bama. Le maire de Bama Lacinia Gondé explique : « Nous avons des difficultés aujourd'hui au niveau de Samendeni. La piste doit longer le goudron alors qu'il y a pas

Suite page 8

mal de vergers et cela complique le travail. Les propriétaires des vergers demandent à ce qu'on les dédommage avant qu'ils n'acceptent céder l'espace. Mais au niveau de la commune on ne peut pas répondre à cette exigence ».

Seydou Dao, maire de Padéma, ne cache pas son inquiétude face à cette situation. « Si la commune de Bama ne parvient à débloquent cette situation, tous ce que les autres communes ont fait depuis Balavé jusqu'à Padéma en passant par Solenzo et Kouka, c'est zéro », avance le maire. Mais Issa Diallo, 2e adjoint au maire très investi dans le projet, se veut plutôt rassurant. « On va dire au maire de Padéma de ne pas s'inquiéter. Le blocage c'est sur une petite portion, maximum 4 km. On va tout faire pour dégager la piste à ce niveau », dit-il.

Principaux enseignements

Quels enseignements tirer cette expérience ? Comment expliquer les résultats obtenus ? A Padéma, le maire et le président de l'UDPC ont leur petite idée. « Ce qui a fait que ça marché à Padéma, c'est que ce sont les populations elles-mêmes qui vivent les problèmes qu'on a réuni pour discuter des problèmes et formuler des solutions. C'est pourquoi tout le monde s'est senti concerné par les actions mises en œuvre », explique Seydou Dao. Puis à Seydou Konaté, président de l'UDPC de renchérir : « Au départ quand on parlait de piste de transhumance, il y a beaucoup de gens qui ne comprenaient pas l'utilité. Les gens nous disait depuis quand un animal a besoin d'une route ? Donc il a fallu d'abord sensibiliser les gens. C'est comme ça qu'on a pu parler le même langage au fur et à mesure. Pour moi l'ingrédient essentiel dans un tel processus c'est vraiment la sensibilisation ».

Au niveau du Graf, le principal enseignement porte sur la nécessité de

Bama n'est pas comme les autres communes. C'est une grande commune et puis il y a beaucoup de populations et la plus part des terres ont été vendues à des allogènes. Cela nous complique la tâche. C'est difficile de demander à quelqu'un qui a acheté une terre de libérer gratuitement une partie pour qu'on en fasse une piste de transhumance. Il a acheté sa terre et il y a planté des arbres. Ce n'est pas comme dans les autres communes où les autochtones ont encore le contrôle des terres. C'est pourquoi au niveau de Bama ça prend plus de temps. On demande aux autres communes de nous comprendre, c'est une démarche qui est tellement compliquée, mais on va y arriver.



Issa Diallo

2e Adjoint au Maire
de Bama

s'inscrire dans les cadres définis par l'Etat pour réussir un tel processus.

« On ne peut pas faire ce genre de travail en dehors de l'Etat et de ses structures déconcentrés, encore moins en dehors des cadres définis par l'Etat. C'est vrai le processus est porté par les communes, mais l'Etat reste le premier et le dernier acteur dans un tel processus », avance Pierre Aimé Ouédraogo qui se réjouit également de la mobilisation et mise en concertation de l'ensemble des acteurs concernés par cette question du pastoralisme et des pistes à bétail.

Au-delà des pistes de transhumance, la position du Graf est que la problématique du pastoralisme mérite d'être re-

posée de façon sérieuse et rigoureuse. Il est impérieux d'aborder courageusement cette question dans sa globalité au niveau de l'Etat et se donner le temps d'apporter des réponses solides à cette problématique. Si non tout ce qui est fait apparaîtra comme de petites actions d'éclat, de petits bonus qu'on octroie à certaines catégories d'acteurs. « Ce n'est pas que cette activité de pastoralisme n'est pas prise en compte, mais il me semble qu'elle n'est pas véritablement portée comme il se doit compte tenu de son importance et des enjeux. Car il ne s'agit pas que du bétail, il y a derrière les troupeaux des hommes, des femmes et des enfants », conclut Pierre Aimé Ouédraogo. ●



Intégrer agriculture et élevage

Moumouni Sawadogo

Ingénieur d'élevage, Moumouni Sawadogo est le directeur provincial des ressources animales et halieutiques des Banwa depuis septembre 2012. .



Comment décrivez-vous la situation du secteur de l'élevage dans la province ?

Le secteur de l'élevage est prometteur, mais confronté à beaucoup de difficultés d'ordre alimentaire et sanitaire. La province regorge de grands éleveurs. Mais tous ceux qui ont les gros effectifs, soit ils font la transhumance, ils partent et ils reviennent ou ils sont définitivement partis d'ici. Il y a beaucoup qui se sont installés au Ghana et en Côte d'Ivoire. Car ici il n'y a pas de parcours, il n'y a pas de pâturage, il y a des difficultés aussi d'abreuvement. On a de sérieux problèmes d'eau à certaines périodes de l'année. Actuellement nous sommes en campagne de vaccination, mais la plupart des éleveurs qui ont de gros troupeaux sont déjà partis. C'est comme ça chaque année. Ça veut dire que si on ne trouve pas des stratégies pour retenir nos éleveurs, tous ceux qui ont de gros effectifs vont finir par quitter le pays définitivement.

Ce contexte si difficile témoigne-t-il de la pertinence du projet de tracé et de sécurisation d'une piste de transhumance trans-communale ?

La piste de transhumance vient à point nommé. Si les gens respectent ce parcours c'est vraiment une très bonne chose. Ça permettra aux animaux de faire le mouvement dont on parle. Si on ne peut pas éradiquer ces mouvements, il faut qu'on trouve des canaux pour drainer ces animaux de leur lieu de départ à leur destination pour leur permettre de revenir à un moment donné. Malheureusement on peut tracer la piste, mais si les mesures ne

sont pas prises pour sensibiliser les uns et les autres, il y a des risques que la piste soit très vite remise en cause. On crée des pistes et du jour au lendemain la piste est obstruée pas seulement par des agriculteurs. Dans la province de la Kossi on a vu par exemple une école construite sur une piste à bétail.

Quel a été le rôle de la direction provinciale des ressources animales et halieutiques dans la mise en œuvre du projet ?

Nous avons pris part à des rencontres de concertation ici à Solenzo et aussi à Bobo-Dioulasso pour évaluer le chemin parcouru et s'échanger les idées sur comment mieux faire face aux difficultés. A chaque occasion, nous donnons notre point de vue technique. Lors des rencontres on a souvent insisté sur la nécessité de prévoir les aires de repos et les accès aux points d'eau. Techniquement si vous oubliez cela, on va tracer la piste mais ça ne va pas résoudre les problèmes. Car les animaux vont continuer à causer des dégâts dans les champs en cherchant à atteindre un point d'eau.

Quels les acquis de ce projet à ce jour et qu'est-ce qui n'a pas bien marché, selon vous ?

Il y a un semblant de consensus autour de la piste, déjà c'est un acquis. Tous les acteurs concernés ont été impliqués. Et ce consensus on l'a obtenu grâce aux échanges et aux débats qu'il y a eu autour de cette initiative. Maintenant la matérialisation est en cours. On peut dire qu'on est presque à la fin du processus. On ne peut qu'encourager les différents acteurs. Ce qui n'a pas très bien marché c'est surtout avec certains propriétaires terriens, les nouveaux acquéreurs de terres. Les gens ont acheté des terres qui se trouvaient sur le parcours de la piste. Cela a rendu difficile les négociations dans certaines communes.

Qu'est-ce qui garantit que cette piste ne va pas disparaître au bout de quelques années ?

Qu'est-ce qui garantit que cette piste ne va pas disparaître au bout de quelques années ?

D'abord parce que les gens ont compris que l'élevage est un secteur clé pour notre développement. L'élevage comme l'agriculture est une activité pérenne. C'est pourquoi c'est essentiel que ces pistes-là demeurent pendant longtemps. Ensuite il y a l'importance de ces pistes qui constitue aussi une garantie. Les communes comprennent de plus en plus qu'il faut des zones pour le bétail. La population est aussi en train de comprendre. Il y a aussi l'intégration des activités. On conseille ceux qui font l'agriculture de faire aussi la production animale. On dit que la Boucle du Mouhoun qui est considérée comme le grenier du Burkina est l'une des dernières dans le classement des régions de notre pays en matière de richesse, tandis que la région du Sahel est en avance dans ce classement malgré les conditions climatiques difficiles. Pourquoi ? Parce que l'élevage y est beaucoup développé. L'agriculteur qui fait de l'élevage est plus performant que celui qui ne fait que l'agriculture. ●

Tous d'accord pour la piste !

Le village de Signoghin dans la commune de Solenzo est traversé par les deux pistes de transhumance trans-communales. Son chef Almouss Ouédraodo dit Nab Madi a joué un rôle important dans l'identification des parcours.

« Ici en tout cas agriculteurs et éleveurs vivent dans la cohésion. Car nous sommes tous à la fois éleveurs et agriculteurs. Il n'y a pas de mésentente. Et lorsqu'il y a un problème aussi, on se réunit et on en discute afin de trouver une solution. C'est ainsi que ça se passe », déclare Almouss Ouédraodo dit Nab Madi chef de Signoghin, l'un des quinze villages de la commune de Solenzo concernés par le projet de tracé et de sécurisation d'une piste de transhumance trans-communale.

Rassembleur, Nab Madi a joué un rôle capital dans l'identification du parcours de la piste. « Lorsqu'on nous a parlé de la piste, j'ai réuni tout le monde et on en a discuté. Et on s'est tous mis d'accord que cette piste c'est pour nous faciliter la vie. Donc il n'y avait pas de débat là-dessus », explique-t-il. « La piste a commencé à leur venir pour venir ici. En tant que chef je me devais de faire en sorte que l'idée soit acceptée par tous les habitants de mon village », ajoute-t-il.

Assis entouré d'une quinzaine de personnes, Nab Madi assure que la piste à bétail est la bienvenue dans son village. « C'est une initiative qui plaît vraiment aux habitants du village. Nous le constatons nous-mêmes, pendant la saison agricole c'est difficile de trouver un passage pour conduire les animaux en brousse. Les gens cultivent partout. Cette piste est vraiment venue pour nous arranger. On l'a compris et on l'a tout de suite accepté. On a libéré l'espace qui a été matérialisé à la peinture ça fait déjà deux ou trois ans », dit-il. Et il renchérit : « Nous savions que si nous ne traçons pas cette piste pour permettre aux animaux de se déplacer tranquillement c'est nous qui allons souffrir. Car avec les



Nab Madi

dégâts dans les champs qui se multiplient, des voisins allaient finir par devenir des ennemis ».

Le chef de Signoghin a fait délimiter une friche pour servir d'aire de repos pour les troupeaux en transhumance. Tout ça pour permettre aux éleveurs et aux agriculteurs de mener leurs activités dans la plus grande sérénité.

Boureima Ouédraodo est l'un des deux conseillers municipaux de Signoghin. Il a également participé activement au tracé de la piste. « On menait les activités sur le terrain et à tout moment on rendait compte au chef », dit-il. Il explique que si la plupart des habitants a approuvé l'initiative, sa mise en œuvre ne s'est pas faite sans difficulté. « Après les négociations, chaque individu qui accepte libérer une partie de son champ au profit de la piste signe un procès-verbal qui montre qu'il est vraiment d'accord. Il y a quelques indivi-

us qui jusqu'aujourd'hui refusent de signer en se disant qu'on risque ainsi de retirer tout leur champ », dit-il.

Le village de Signoghin est traversé par les deux pistes de transhumance. Mais à l'image du chef, ils sont nombreux à ne pas comprendre l'intérêt d'avoir deux pistes. « Pour la première piste on est tous ici d'accord sur son utilité, on l'a acceptée sans problème. Mais jusqu'aujourd'hui je ne vois vraiment pas l'utilité de la deuxième piste qu'on nous a demandée de tracer », confie Nab Madi qui préfère centrer tout son intérêt sur la première piste. « Je compte réunir tous les habitants pour leur demander que personne ne cultive sur le parcours de la piste. Il faut qu'on mette cela au clair, celui qui refuse et cultive et qu'après il y a des dégâts dans son champ, il ne pourra pas s'en plaindre car il l'aura bien cherché », conclut-il. ●

Une source d'encouragement

Edith Vokouma

Directrice générale des espaces et des aménagements pastoraux (DGEAP)

La DGEAP est chargée de mettre en œuvre la politique du ministère des ressources animales et halieutiques en matière d'aménagements pastoraux, de sécurisation et de validation des espaces et aménagements pastoraux.



L'Etat ne peut pas tout faire. C'est pourquoi l'initiative du Groupe de recherche et action sur le foncier, le Graf, portant sur le tracé et la sécurisation d'une piste de transhumance intercommunale dans l'Ouest du Burkina, constitue une source d'encouragement pour la DGEAP, selon Madame Edith Vokouma.

Quelle importance revêt les aménagements pastoraux pour un pays comme le Burkina Faso ?

L'élevage au Burkina Faso contribue pour près de 18% au produit intérieur brut et il y a plus de 80% de la population rurale qui tirent une partie ou l'entièrement de leurs revenus de la pratique de l'élevage. Afin de permettre à cette frange de la population burkinabè d'exercer cette activité dans les meilleures conditions possibles, il faut que nous puissions mettre en place un cadre juridique favorable. Comme nous avons aussi une production agricole pure qui contribue à la sécurité alimentaire du bétail, il va falloir créer des cadres appropriés pour que chacun puisse mener son activité dans la quiétude. Nous accompagnons les acteurs pour identifier des espaces pour une bonne production fourragère pour l'alimentation des animaux.

Quand on parle d'aménagements pastoraux, il s'agit de quoi précisément ?

Il s'agit d'un espace où on crée les conditions favorables à l'exercice de l'activité d'élevage. On met les infrastructures appropriées notamment les points d'eau, les parcs de vaccination, et aussi on crée des pistes à bétail pour permettre aux animaux de circuler pour accéder aux pâturages et aux points d'eau sans occasionner de dégâts dans les champs. L'aménagement consiste à sécuriser un espace, à y mettre les infrastructures appropriées pour permettre aux animaux de trouver dans cet espace-là des éléments nécessaires pour leur épanouissement.

Quels sont les principaux défis à relever en termes d'aménagements pastoraux ?

Le plus grand défi est de pouvoir sécuriser de façon définitive les espaces qui ont été identifiés. Au Burkina Faso nous avons plus de 200 espaces qui ont été identifiés. Il y a de grandes superficies, mais de plus en plus on assiste à des velléités d'occupation par d'autres acteurs. Il faut faire comprendre aux acteurs ruraux autour de ces espaces qu'ils ont intérêt à contribuer à la sécurisation de ces espaces. La preuve est qu'aujourd'hui il n'y pas un seul agriculteur qui n'ait pas d'animaux.

Que pensez-vous de l'action du Graf dans l'appui aux communes dans l'ouest pour tracer et sécuriser une piste de transhumance intercommunale ?

Nous apprécions positivement cette initiative parce que l'Etat ne peut pas tout faire. Lorsque nous avons des or-

➔ *Suite page 12*

ganisations de la société civile qui accompagnent l'Etat et les acteurs ruraux, qui sont les premiers bénéficiaires de ces initiatives, cela constitue une source d'encouragement pour nous. Cela nous motive à mettre à leur disposition les outils nécessaires pour mieux faire ce travail d'accompagnement. Particulièrement pour cette piste de transhumance que le Graf a contribué à identifier et à acquérir un consensus, parce que le défi c'est surtout à ce niveau. Lorsqu'on parle de piste de transhumance, il s'agit d'espaces assez larges, entre 50 mètres et 100 mètres de largeur, et qui doivent être continus sur une distance considérable. Cette piste de transhumance tourne autour de 180 km. Il a fallu associer toutes les parties prenantes, les villages que la piste traverse, les collectivités territoriales, etc. pour réussir à créer un consensus sur tout le long de la piste. Je remercie au passage le Graf qui nous a associé de bout en bout dans ce travail. Récemment j'ai été informé que le cadastre a procédé aux levées topographiques de la piste. Nous allons donc pouvoir au niveau du ministère des ressources animales et halieutiques procéder à la pose des balises sur l'itinéraire de cette piste afin de permettre sa meilleure sécurisation.

Quelle a été la contribution de votre direction dans la mise en œuvre de ce projet ?

Nous avons participé à toutes les concertations que le Graf a organisées. La piste a été acquise par consensus, mais pour le moment sur le terrain il n'y rien qui matérialise de façon définitive l'existence. C'est vrai qu'avec le travail du cadastre il y aura des cartes qui seront faites, mais pour matérialiser la piste de façon définitive il faut mettre des balises. Ça c'est

la contribution de l'Etat dans la mise en œuvre de ce projet. Au cours de l'exercice du budgétaire 2013 nous avons inscrit le balisage de 150 km de cette piste dans nos activités. Nous attendons que le travail du Graf finisse entièrement, notamment les levées topographiques. L'entrepreneur va bientôt commencer la pose des balises.

Dans ce cadre de cette initiative, deux pistes ont pu être dégagées, l'une de près de 185 km et l'autre 145 km. Même si quelques difficultés demeurent à certains endroits, peut-on dire que cela est-il une source d'espoir pour une cohabitation pacifique entre agriculteurs et éleveurs dans cette partie du Burkina ?

C'est une source d'espoir et aussi c'est une piste qui va permettre une meilleure circulation des animaux. Sans cette piste-là il y a régulièrement des dégâts dans les champs par les animaux et cela occasionne de nombreux problèmes entre les éleveurs et les agriculteurs. Avec cette piste, si nous arrivons à la matérialiser tel qu'elle a été identifiée et que les éleveurs se conforment à l'emprunter rigoureusement, nous pensons que les conflits liés aux dégâts des champs par les animaux vont fortement diminuer dans cette zone.

Comment selon vous peut-on assurer la pérennité de cette piste de transhumance ?

La pérennisation de cette piste dépend de tout le monde, les acteurs, les collectivités territoriales qui ont tous joué un rôle très actif dans l'identification de la piste. Le Graf a fait une très grande partie du travail en obtenant un consensus sur le tracé de la piste, le ministère en charge des res-

sources animales va faire aussi sa part du boulot en contribuant à la sécurisation de la piste par la pose des balises. Mais la pérennisation de cet ouvrage revient aux acteurs sur le terrain, aux collectivités territoriales. Il leur revient de tout faire pour que chacun respecte l'emprise de la piste, que l'on ne retrouve pas des cultures à proximité et aux abords de la piste.

Que doivent faire précisément les collectivités territoriales ?

Il y a un travail de sensibilisation continue qui doit être fait. Comme le travail a été fait avec l'ensemble des parties prenantes qui savent effectivement que la piste existe, c'est à chacun d'eux de respecter les engagements qu'il a pris. Je pense que c'est de cette façon que la piste pourra être entretenue et préservée des velléités d'occupation.

Quel message avez-vous à l'attention des acteurs ?

Ce que je souhaite c'est que les échanges qui ont été faits, le travail de sensibilisation qui a été fait avec tous les acteurs se poursuivent et que les acteurs eux-mêmes s'approprient cette piste. Cela permet à leurs animaux de pouvoir circuler que ça soit pour aller vers les points d'eaux, les pâturages, les parcs de vaccination, les méchés à bétail, etc. Il leur appartient vraiment de s'approprier cet ouvrage pour permettre à l'élevage de s'exercer de façon apaisée. D'une façon générale tout ce qui est entrepris par le gouvernement ou les organisations de la société civile, c'est d'abord pour les populations. Il faut que ces populations s'approprient les infrastructures qui sont mises en place pour aussi permettre à chaque acteur de pouvoir exercer son activité de façon sereine.●

Dialogue d'experts

Une garantie de paix sociale

Aujourd'hui, chaque famille d'agriculteur possède au moins une paire de bœufs. Le secteur de l'élevage prend ainsi une importance particulière et les enjeux tout aussi énormes. Acteurs majeurs du projet de tracé et de sécurisation de la piste de transhumance trans-communale, les maires de Solenzo, Bama et Kouka font le point de sa mise œuvre.

Luc Coulibaly,
Maire de Solenzo.



Lacina Gondé,
Maire de Bama



Rasmané Ouédraogo,
1er Adjoint au maire de Kouka



► Quels sont les défis liés à cette activité dans votre commune ?

**Lacina Gondé,
Maire de Bama**

L'élevage est un secteur très important pour la commune. Mais on a vraiment des difficultés car la terre manque. Avec l'aménagement de la vallée du Kou, il y

a eu beaucoup de migrants qui se sont installés. Aujourd'hui, les migrants sont plus nombreux que les autochtones et d'une manière générale la population a considérablement augmenté ce qui occasionne une forte pression sur le fon-

cier. Souvent on a des difficultés avec les éleveurs qui traversent la commune avec leurs troupeaux. C'est difficile également pour les éleveurs locaux car il n'y a pas de zone de pâturage.

► Quel a été le rôle de la commune dans la mise en œuvre du projet ?

**Luc Coulibaly,
Maire de Solenzo**

Il y a 15 villages de la commune de Solenzo qui sont concernés. Le rôle de la mairie a consisté à la sensibilisation des différents acteurs. Nous avons sillonné tous les 15 villages, où nous avons discuté avec les populations sur la nécessité d'avoir ces pistes-là. Le message était que la nécessité de dégager ces couloirs s'im-

posait et que dans l'intérêt de tous, nous devrions considérer cela comme obligatoire. Partant de ce que prévoit la loi au niveau national, nous avons entrepris des négociations avec les agriculteurs et les autorités coutumières pour dégager des couloirs de passage des animaux. Nous avons été obligés par endroit de réduire la largeur là où ce n'était pas possible de dégager les 100 mètres prévus par la loi. Nous disons aux agriculteurs que ces

pistes sont comme des routes, de ce fait personne ne doit se permettre de cultiver dessus.

**Lacina Gondé,
Maire de la commune de Bama**

La piste doit traverser sept villages de la commune de Bama. Il s'agit de Séguéré, Samendeni, Kourouka, Bama chef-lieu, Bada, Lanfiara et Toukoro.

➔ *Suite page 14*

Nous nous sommes rendus dans tous ces villages où nous avons échangé avec les populations sur la nécessité d'avoir cette piste de transhumance. Nous avons associé les conseillers villageois de développement, les propriétaires terriens, les chefs de villages, les conseillers municipaux des villages concernés. Cette approche a plu aux gens. On ne s'est pas lever comme ça

pour aller dégager de l'espace sans approcher les gens. Cela nous a facilités beaucoup la tâche.

**Rasmané Ouédraogo,
1er Adjoint au maire de Kouka**

La piste de transhumance traverse 5 villages de la commune de Kouka. Il s'agit de Mollé, Kouka, Hounna, Saint-Michel et

Sama. La commune s'est vraiment appropriée le projet vu son importance pour les populations. La commune a organisé plusieurs rencontres avec les villages concernés. Nous avons essayé de mobiliser les responsables des services techniques et les éleveurs, les agriculteurs, etc. Ce qui a permis de dégager le parcours de la piste de façon consensuelle.

► Quels sont les acquis à ce jour ?

Luc Coulibaly

Nous avons cherché en fonction des différents villages à matérialiser à la peinture le parcours de la piste. A certains endroits la peinture n'a pas suffi, mais nous avons eu un appui pour terminer ce travail. Cette piste est comme une sauce qu'on réchauffe. Ce sont des habitudes qui existaient. Il y a des gens qui ont pu déborder à un moment ou à un autre pour cultiver sur la piste et qu'on a rappelés à l'ordre. Ce qui me rend le plus fier, c'est la signature des conventions par rapport à l'espace qui a été dégagé. On négocie de façon à ce qu'on puisse matérialiser administra-

tivement parlant et que l'on puisse à un moment ou à un autre finaliser ça de façon à ce que ça soit reconnu et que plus personne ne touche à ces espaces. Individuellement parlant les uns et les autres ont signé des accords qui prouvent qu'ils acceptent céder une petite partie de leurs champs pour la piste.

Lacina Gondé

On a pu déjà dégager de l'espace au niveau des villages de Badara, Lanfiara. Même chose au niveau de Bama chef-lieu. Le problème c'est vraiment au niveau de Samendeni, mais les négociations se poursuivent

avec les propriétaires des vergers et on commence à parler le même langage.

Rasmané Ouédraogo

Nous avons abouti au tracé de la piste, on a pu également matérialiser la piste à la peinture et il y a le cadastre de Bobo qui est venu faire les levées GPS. Je pense que nous sommes assez avancés. C'est un grand soulagement au niveau de la commune. Nous croyons qu'avec cette piste agriculteurs et éleveurs vont désormais vivre en paix dans la commune de Kouka.

► Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Luc Coulibaly

On enregistre encore quelques résistances. Il ne faut pas occulter ça. Dans tous les cas comme c'est des négociations, il ne s'agit pas de contraindre les gens. On n'en est pas encore là. Mais l'usage de la force peut être envisagé à un certain moment. On est très optimiste. Les gens comprennent, la majorité comprend, il y a juste

quelques-uns qui ne sont pas au même niveau d'information et de compréhension. C'est la principale difficulté à laquelle nous faisons face.

Lacina Gondé

Nous avons des difficultés aujourd'hui au niveau de Samendeni. La piste doit longer le goudron alors qu'il y a pas mal de ver-

gers et cela complique le travail. Les propriétaires des vergers demandent à ce qu'on les dédommage avant qu'ils n'acceptent céder l'espace. Mais au niveau de la commune on ne peut pas répondre à cette exigence.

► Quels enseignements tirez-vous de cette initiative ?

Luc Coulibaly

Le dialogue peut amener beaucoup de choses. Comme je l'ai dit c'est des négociations. Donc il y a des propriétaires terriens qui sont concernés, tout comme des migrants, des éleveurs, etc. Les propriétaires terriens interviennent au niveau des migrants qui exploitent leurs terres pour leur faire comprendre que c'est une nécessité. Chacun de ces acteurs a intérêt

par rapport à cette piste de transhumance. Les agriculteurs qui poursuivent les éleveurs par rapport aux dégâts dans leurs champs, s'ils comprennent que c'est en fait pour limiter ce type de conflit je crois que tout le monde va y adhérer. Il faut qu'on arrive à dépasser tous les conflits entre agriculteurs et éleveurs. C'est pourquoi je dirais que pour nous cette piste est une garantie de paix sociale.

Lacina Gondé

Dans ce genre d'initiative, il faut miser sur la communication. C'est fondamental dans nos sociétés, il faut souvent savoir aborder la question d'une certaine manière, il faut savoir parler aux propriétaires terriens, savoir les contenir. Je crois que si on intensifie la communication avec les propriétaires terriens, on va trouver un terrain d'entente.

Témoignages



Kienou Adou Elie
Membre du comité de gestion du marché à bétail de Solenzo

Présentement les gens commencent à prendre conscience que cette activité d'élevage est devenue l'affaire de tout le monde. Chacun a des animaux et donc tout ce qui est fait en faveur de l'élevage, tout le monde en profite. Mais il y a encore quelques personnes qui cultivent sur la piste en se disant qu'ils vont le faire pour voir si quelqu'un va s'en plaindre. Et quand personne ne s'en plaint, ils tentent d'occuper la piste entière. C'est pour ça je pense qu'il faut prévoir des sanctions. L'agriculteur qui envahit la piste doit être sanctionné et l'éleveur qui laisse la piste prévue pour le passage des animaux pour passer par un autre chemin, si ses animaux commettent des dégâts on le sanctionne aussi sévèrement. ●



Seydou Konaté
Président de l'UDPC/ Padéma

La seule force à utiliser dans les questions foncières ce n'est pas le bâton pour taper sur quelqu'un, il ne s'agit pas non de prendre des sanctions contre les gens, c'est le dialogue, la sensibilisation, la négociation pour permettre à tout le monde de comprendre les enjeux. Par rapport aux autres communes, Padéma est vraiment plus avancé. En début de campagne agricole de mai à juillet, quand les troupeaux en transhumance sont en train de repartir vers Solenzo, s'il n'y a pas de couloir de passage, forcément ils vont causer des dégâts dans les champs. La période des récoltes coïncide également avec le déplacement des troupeaux de bétail vers la Côte d'Ivoire. Forcément il faut des couloirs de passage. Tout le monde a compris cela. C'est ainsi qu'on a pu baliser les 26 km de piste qui sont balisés et fonctionnels. On s'est entendu également pour dire laissons les collines pour le pâturage. Tout le monde a compris et personne ne va cultiver dessus. On a également balisé une aire de repos de 20 ha avec un forage. Juste pour les troupeaux en transhumance. ●



Zé Koura
Agent technique d'élevage / Satiri

Le changement que va apporter cette piste, c'est vraiment de canaliser le passage des troupeaux en transhumance. On aura une grande piste qui sera leur passage unique. Au fil du temps cela va vraiment réduire les situations de désordre. Nous avons cette grande piste et c'est déjà une bonne chose. Mais si on pouvait envisager de dégager des pistes annexes à l'intérieur de la commune qui rallieraient la grande piste, ce serait encore mieux. Cela permettrait de résorber les difficultés des déplacements des animaux à l'intérieur même de la commune. La grande piste à elle seule ne résout pas tous les problèmes, il faut des pistes annexes à l'intérieur de la commune. ●



Aboubacar Traoré
Agent technique d'élevage / Kouka

Le vrai problème que connaît l'élevage dans la commune de Kouka est l'accès au pâturage. Il n'y a pas d'espace. Dans toute la commune, il n'y a même pas un mètre carré qui est réservé aux animaux comme zone de pâturage. C'est un problème très sérieux. Quand je parle d'espace ça englobe les pistes de transhumance. Il y a un éleveur qui vient de quitter ici, il dit qu'il est obligé de parcourir près de 10 km pour abreuver alors qu'il y a l'eau à côté, mais il n'y a pas d'accès. Les gens font la culture maraichère tout autour de la rivière, tous les accès sont obstrués. Aujourd'hui avec la piste de transhumance, ça va résoudre un peu le problème. Sur la piste de transhumance ont prévu des accès aux points d'eau. Contrairement aux tracés passés, cette piste a plus de chance d'être préservée. Car le projet a réussi à créer un consensus sur l'importance de la piste et aussi son parcours. Les agriculteurs qui ont cédé une partie de leurs terres ont signé des procès-verbaux. Il est prévu aussi l'élaboration de cahier de charge pour la gestion de la piste et les sensibilisations vont continuer. C'est vraiment une piste salubre. Nous sommes convaincus qu'avec cette piste, les conflits fonciers vont diminuer. ●



Sanou Emile
Président du groupement communal des éleveurs de Kouka

Par le passé j'ai participé à des voyages d'études à Padéma. Depuis lors on souhaitait avoir des moyens pour faire des réalisations comme Padéma. Dieu merci grâce à ce projet on a pu tracer une piste de transhumance. Nous avons matérialisé la piste à la peinture en attendant le balisage définitif. La piste est déjà utilisée par les troupeaux. Avant les agriculteurs cultivaient jusque sur la route et partout les animaux en passant causaient des dégâts. On ne pouvait pas empêcher les animaux de passer sur la route puisqu'il n'y avait pas un autre passage. Mais aujourd'hui avec l'écartement des champs, ce problème est fini. 100 bœufs, 200 bœufs peuvent passer en même temps sans causer de dégâts dans les champs. Tout le monde est content de cette piste-là. Mais les problèmes des éleveurs ne sont pas finis pour autant. On n'a pas de zone de pâturage, on n'a pas assez d'eau. Ce sont de grands problèmes pour l'élevage. Si on pouvait avoir des puits pastoraux, cela va résoudre beaucoup de problèmes. On a vu ça à Padéma et vraiment ça résout beaucoup de problèmes. ●



PISTES DE TRANSHUMANCES INTERCOMMUNALES

PROVINCES DU HOUET ET DES BANWA

COMMUNES DE BALAVE, BAMA, KOUKA, LENA, PADEMA; SATIRI, SOLENZO.

